

PROJET
FINAL

NORME
INTERNATIONALE

ISO/FDIS
23537-2

ISO/TC 83

Secrétariat: DIN

Début de vote:
2016-06-08

Vote clos le:
2016-08-03

Exigences pour les sacs de couchage —

Partie 2: Propriétés de l'étoffe et des matières

Requirements for sleeping bags —

Part 2: Fabric and material properties

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/23537-2-2016/iso-23537-2-2016>

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

TRAITEMENT PARALLÈLE ISO/CEN



Numéro de référence
ISO/FDIS 23537-2:2016(F)

© ISO 2016

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06073ec9-eb39-43e6-bee5-477b28861d06/iso-23537-2-2016>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Exigences et méthodes d'essai	2
3.1 Étoffes.....	2
3.1.1 Étanchéité du duvet.....	2
3.1.2 Étanchéité des fibres synthétiques.....	2
3.1.3 Propriétés mécaniques.....	2
3.2 Matière de garnissage.....	3
3.2.1 Plume et/ou duvet.....	3
3.2.2 Matériau de garnissage autre que la plume et/ou le duvet – Masse surfacique.....	3
3.3 Articles finis.....	3
3.3.1 Dimensions intérieures.....	3
3.3.2 Masse totale.....	4
3.3.3 Volume sous charge.....	4
4 Rapport d'essai	4
5 Marquage	4
6 Informations destinées au consommateur	4
6.1 Informations obligatoires.....	4
6.2 Informations facultatives.....	6

ITEH STANDARD PREVIEW
 (standard.s.iteh.ai)
 Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06073ec9-eb39-43e6-bee5-477b28861d06/iso-23537-2-2016>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: <http://www.iso.org/iso/fr/foreword.html>.

L'ISO 23537 a été élaborée par le comité technique CEN/TC 136, *Équipements et installations pour le sport, les aires de jeux, et autres équipements et installations de loisir*, du Comité européen de normalisation (CEN), en collaboration avec le comité technique ISO/TC 83, *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

L'ISO 23537 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Exigences pour les sacs de couchage*:

- *Partie 1: Exigences thermiques et dimensionnelles*
- *Partie 2: Propriétés de l'étoffe et des matières*

Introduction

Il s'agit de la première édition de cette partie de l'ISO 23537. Elle repose sur le développement continu de la Norme européenne EN 13537.

La présente Norme internationale comprend deux parties qui permettent de valider séparément les propriétés thermiques et la performance des produits et des matériaux. Cette séparation en plusieurs parties permet également le développement continu de nouvelles combinaisons de produits. En effet, elle encourage les fabricants à envisager de nouvelles combinaisons de matériaux, qui ne pourraient par exemple pas être soumises à des essais physiques textiles classiques, mais dont les propriétés thermiques peuvent être évaluées.

Cette partie de l'ISO 23537 traite d'aspects importants pour les propriétés physiques et la performance du sac de couchage. Les propriétés thermiques sont couvertes par l'ISO 23537-1.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06073ec9-eb39-43e6-bee5-477b28861d06/iso-23537-2-2016>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Full standard:
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/06073ec9-eb39-43e6-bee5-f77b28861d06/iso-23537-2-2016>

Exigences pour les sacs de couchage —

Partie 2: Propriétés de l'étoffe et des matières

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 23537 spécifie les propriétés de l'étoffe et des matières, ainsi que les dispositions à prendre concernant l'étiquetage des sacs de couchage pour adultes utilisés pour les sports et loisirs. Les exigences thermiques et dimensionnelles sont spécifiées dans l'ISO 23537-1.

La présente partie de l'ISO 23537 ne s'applique pas aux sacs de couchage à usage spécifique, comme ceux destinés à un usage militaire ou utilisés dans le cadre d'expéditions dans des conditions climatiques extrêmes. Elle ne s'applique pas non plus aux sacs de couchage pour enfants ou bébés (appelés gigoteuses).

NOTE Il n'existe pas de modèle de prévision pour la détermination des températures limites reposant sur la résistance thermique des sacs de couchage pour enfants et bébés (gigoteuses). En outre, un tel modèle en taille autre qu'adulte ne peut pas être développé car les essais de sommeil contrôlé nécessaires ne sont pas permis pour des raisons éthiques avec des enfants ou des bébés dans des enceintes climatiques.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 105-B02, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie B02: Solidité des coloris à la lumière artificielle: Lampe à arc au xénon*

ISO 105-C06, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie C06: Solidité des coloris aux lavages domestiques et industriels*

ISO 105-E04, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie E04: Solidité des coloris à la sueur*

ISO 105-X12, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie X12: Solidité des coloris au frottement*

ISO 139, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai*

ISO 3758, *Textiles — Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles*

ISO 12947-1, *Textiles — Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale — Partie 1: Appareillage d'essai d'abrasion de Martindale*

ISO 12947-2, *Textiles — Détermination de la résistance à l'abrasion des étoffes par la méthode Martindale — Partie 2: Détermination de la détérioration de l'éprouvette*

ISO 13937-1, *Textiles — Propriétés de déchirement des étoffes — Partie 1: Détermination de la force de déchirure à l'aide de la méthode balistique au pendule (Elmendorf)*

EN 12130, *Plumes et duvets — Méthodes d'essais — Détermination du pouvoir gonflant (volume massique)*

EN 12132-1, *Plumes et duvets — Méthodes d'essai des tissus pour l'étanchéité aux plumes et duvets — Partie 1: Essai par frottement*

EN 12934, *Plumes et duvets — Étiquetage de composition des plumes et duvets traités pour utilisation comme unique produit de garnissage*

EN 12935, *Plumes et duvets — Exigences d'hygiène et de nettoyage*

EN 13088, *Articles manufacturés garnis de plumes et duvets — Méthode pour la détermination de la masse totale d'un produit garni et de la masse du matériau de garnissage*

EN 13538-3, *Détermination des caractéristiques dimensionnelles des sacs de couchage — Partie 3: Volume sous charge et facilité d'emballage*

EN 15586, *Textiles — Méthodes d'essai des tissus pour l'étanchéité aux fibres: essai par frottement*

EN 29073-1, *Textiles — Méthodes d'essai pour nontissés — Partie 1: Détermination de la masse surfacique*

3 Exigences et méthodes d'essai

3.1 Étoffes

3.1.1 Étanchéité du duvet

Lors des essais sur l'étoffe/les combinaisons d'étoffes de l'enveloppe ou de la doublure du sac de couchage selon l'EN 12132-1, le nombre de plumes et/ou de particules de duvet compté comme décrit dans l'EN 12132-1 ne doit pas dépasser 10 pour chaque étoffe/combinaison d'étoffes.

3.1.2 Étanchéité des fibres synthétiques

Lors des essais selon l'EN 15586, le nombre de fibres synthétiques qui dépassent de l'enveloppe ou de la doublure des sacs de couchage ne doit pas être ≤ 30 pour chaque coussin d'essai.

3.1.3 Propriétés mécaniques

3.1.3.1 Abrasion

Lors des essais selon l'ISO 12947-1 et l'ISO 12947-2, l'enveloppe des sacs de couchage doit résister à $\geq 20\ 000$ cycles.

3.1.3.2 Force de déchirure

Lors des essais selon l'ISO 13937-1, la force de déchirure des étoffes de l'enveloppe et de la doublure doit être ≥ 10 N.

3.1.3.3 Solidité des coloris

La solidité des coloris de l'enveloppe et de la doublure doit être déterminée comme suit:

- a) Lors des essais de solidité des coloris selon l'ISO 105-X12 pour la résistance au frottement humide et à sec, l'exigence de dégorgeement doit être d'un niveau ≥ 3 ou 4.
- b) Lors des essais de solidité des coloris au lavage selon l'ISO 105-C06 à la température indiquée sur l'étiquette d'entretien, les exigences de dégorgeement et de dégradation doivent être d'un niveau ≥ 4 .
- c) Lors des essais de solidité des coloris à la sueur selon l'ISO 105-E04, les exigences de dégorgeement et de dégradation doivent être d'un niveau ≥ 3 ou 4.
- d) Lors des essais de solidité des coloris à la lumière selon l'ISO 105-B02, l'exigence de dégradation doit être d'un niveau ≥ 4 ou 5.

3.2 Matière de garnissage

3.2.1 Plume et/ou duvet

3.2.1.1 Composition

La composition du matériau de garnissage doit être déterminée conformément à l'EN 12934.

3.2.1.2 État d'hygiène

Le matériau de garnissage doit être conforme aux exigences de l'EN 12935.

3.2.1.3 Pouvoir gonflant

Le pouvoir gonflant doit être soumis à essai conformément à l'EN 12130.

L'écart entre le pouvoir gonflant et la valeur nominale déclarée doit être $\leq 5\%$.

3.2.1.4 Masse du matériau de garnissage

La masse du matériau de garnissage, en grammes, doit être mesurée conformément à l'EN 13088.

L'écart entre la masse du matériau de garnissage et la valeur nominale déclarée doit être $\leq 7\%$.

3.2.2 Matériau de garnissage autre que la plume et/ou le duvet – Masse surfacique

La masse surfacique, en g/m^2 , doit être mesurée conformément à l'EN 29073-1.

L'écart entre la masse surfacique et la valeur nominale déclarée doit être $\leq 7\%$.

3.3 Articles finis

3.3.1 Dimensions intérieures

3.3.1.1 Longueur intérieure

Afin de permettre l'étiquetage du sac de couchage, la longueur intérieure du sac de couchage doit être mesurée à ± 3 cm près. Le mesurage est effectué en retournant le sac de couchage et en mesurant la longueur depuis l'emplacement de la couture où se trouve le talon du pied jusqu'en haut du sac de couchage (en excluant tout composant vertical de la capuche), sans appliquer de force pour allonger la longueur du sac de couchage.

3.3.1.2 Largeur intérieure maximale

Pour permettre l'étiquetage du sac de couchage, la largeur intérieure maximale doit être mesurée à ± 2 cm près. Le mesurage est effectué en retournant le sac de couchage et en mesurant la circonférence au point le plus large, sans étirer l'étoffe. Si la largeur intérieure maximale du sac de couchage n'est pas située au niveau de la poitrine, la position du point le plus large du sac de couchage doit être indiquée sur l'étiquette. La circonférence est divisée par deux pour fournir la largeur du sac de couchage. Si le sac de couchage a des coutures élastiques, une force de (10 ± 1) N peut être utilisée pour étirer ces coutures avant mesurage, par exemple à l'aide d'un peson à ressort.

3.3.1.3 Largeur intérieure au niveau des pieds

Pour permettre l'étiquetage du sac de couchage, la largeur au niveau des pieds doit être mesurée à ± 2 cm près. Le mesurage est effectué en retournant le sac de couchage et en mesurant la circonférence à une distance de (30 ± 1) cm en direction de la capuche à partir de la position où se situe le talon du pied. La